

220C4936
FR0011981968-FS1283

12 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 12 novembre, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 novembre 2020, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir 13 848 724 actions WORLDLINE² représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 4,93% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 52 452 actions WORLDLINE pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 273 837 025 actions représentant 281 046 500 de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.